

Identification de la mission et instance¹ : APF

Mission à NEW-YORK – ETATS-UNIS

- **Objectif(s)** : *Participation à la CSW - ONU*
- **Lien avec les compétences de la Communauté française** : *Réseau des femmes parlementaires APF*
- **Date(s)** : *10-16 mars 2024*

- **Composition de la délégation :**

Parlementaire(s) :

- Mme Caroline CASSART (MR)

Autre(s) :

- 1 agent du Parlement

- **Coût :**

Transport	6.198,30 €
Hébergement (et frais sur place)	4.216,57 €
Total :	10.414,87 €

- **Mode de transport** : *Avion - SN*
- **Compensation carbone²** : *11,2 t CO2*
- **Rapport** : *Cfr Rapport en annexe*
- **Remarque(s) éventuelle(s)** : *Néant*

¹ Insérer le logo de l'instance concernée (APF Région Europe ou Section B/CF/WB ou PFWB)

² <https://www.greentripper.org/fr> plateforme belge qui permet de calculer l'empreinte écologique de ses voyages

Signature du chef de mission



Caissat Caroline

Date : 3 avril 2024.

Introduction sur la CSW

La Commission de la condition de la femme (CSW) est un organe fonctionnel du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies, consacré exclusivement à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Depuis sa création en 1946, la CSW a été un acteur clé au niveau international dans l'identification des défis et des problèmes liés à la condition féminine, et dans la formulation de politiques globales pour améliorer leur situation. Elle joue un rôle crucial dans le suivi et l'examen des progrès réalisés et des défis restants dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, ainsi que des questions relatives à l'égalité des sexes dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD).

Chaque année, la CSW organise une session de deux semaines au siège des Nations Unies à New York, où les États membres, les organisations de la société civile et les entités des Nations Unies se réunissent pour discuter des progrès et des lacunes dans l'application des engagements internationaux sur l'égalité des sexes. Les thèmes abordés varient chaque année, permettant de traiter des questions émergentes et des domaines nécessitant une attention accrue.

Le réseau des femmes de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie participe depuis de nombreuses années à la CSW et y organise un « side event » (événement parallèle). Mme Cassart y participe et y prend la parole, en remplacement de la vice-présidente du réseau (mandat qui appartient à la section belge).

Les événements parallèles ou « side events »

Les "side events" lors de sessions comme la CSW sont des événements organisés en marge de la conférence principale. Ils sont généralement organisés par des États membres, des entités des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et d'autres parties prenantes. Ces événements permettent aux participants de discuter de thèmes spécifiques, de partager des expériences, de présenter des études ou des projets et de promouvoir des initiatives liées au thème de la session principale.

Les "side events" offrent une opportunité précieuse de mettre en lumière des questions importantes, de sensibiliser le public, et de favoriser des collaborations et des partenariats. Ils peuvent prendre la forme de panels, d'ateliers, de présentations ou de séminaires et sont un excellent moyen pour les participants de s'engager de manière plus approfondie sur des sujets spécifiques et d'échanger des meilleures pratiques et des leçons apprises.

Ces événements parallèles complètent les discussions officielles et les négociations qui ont lieu pendant la session principale et contribuent à enrichir l'expérience globale des participants en offrant un éventail plus large de perspectives et de sujets. Ils sont également l'occasion pour les organisations et les individus de se mettre en réseau et de se connecter avec d'autres acteurs travaillant dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

La participation à ces "side events" est généralement ouverte à tous les participants inscrits à la conférence principale, bien que certains puissent exiger une inscription préalable. Ils sont souvent considérés comme une partie intégrante de l'expérience globale de la conférence, fournissant un espace supplémentaire pour le dialogue, l'apprentissage et la collaboration.

Les femmes face à la pauvreté

La 68^{ème} session de la Commission de la condition de la femme (CSW68) des Nations Unies, qui se tient du 11 au 22 mars 2024, se concentre sur le thème prioritaire "Accélérer la réalisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles en s'attaquant à la pauvreté et en renforçant les institutions et le financement sous une perspective de genre". Cette session annuelle représente le plus grand rassemblement annuel des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Le thème de cette année souligne l'importance de l'interconnexion entre le bien-être économique et la gouvernance sensible au genre. Il reconnaît également l'impact disproportionné de la pauvreté sur les femmes et souligne la nécessité d'intégrer des stratégies d'allègement de la pauvreté dans les initiatives d'autonomisation des genres. L'accent mis sur le renforcement des institutions reflète le rôle crucial de la gouvernance efficace et des cadres politiques dans la promotion de l'égalité des sexes. En outre, l'importance des systèmes financiers et des investissements guidés par une perspective de genre est mise en avant, soulignant le rôle de l'autonomisation économique dans la promotion de l'égalité des genres.

Les participants incluent des représentants des États membres, des entités des Nations Unies et des organisations non gouvernementales accréditées par l'ECOSOC, provenant de toutes les régions du monde. Ils se réunissent pour contribuer à cette session, qui est l'une des plus grandes réunions annuelles de dirigeants mondiaux, d'organisations à but non lucratif, d'acteurs du secteur privé, de partenaires de l'ONU et d'activistes du monde entier, centrée sur la situation des droits et de l'autonomisation de toutes les femmes et filles.

Le monde se trouve à un point tournant crucial pour l'égalité des sexes. Actuellement, 10,3 % des femmes à l'échelle mondiale vivent dans l'extrême pauvreté, et sont plus pauvres que les hommes. Le progrès vers l'éradication de la pauvreté doit être 26 fois plus rapide pour atteindre les Objectifs de développement durable d'ici 2030.

L'accélération des progrès nécessite des investissements. Selon les données provenant de 48 économies en développement, il faut 360 milliards de dollars de plus chaque année pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans le cadre d'un éventail d'objectifs clés mondiaux, notamment l'élimination de la pauvreté et de la faim.

Durant cette année décisive, les 2,6 milliards de personnes qui se rendront aux urnes auront le pouvoir d'exiger une hausse des investissements dans l'égalité des sexes.

Les solutions pour mettre fin à la pauvreté des femmes sont largement reconnues : investir dans des politiques et des programmes relatifs aux inégalités entre les femmes et les hommes et renforcer la capacité d'action et le leadership des femmes. De tels investissements rapportent des dividendes énormes : plus de 100 millions de femmes et de filles pourraient sortir de la pauvreté si les gouvernements privilégiaient l'accès à l'éducation, à des services de planification familiale et à des salaires équitables et égaux, et s'ils étendaient les avantages sociaux. Près de 300 millions d'emplois pourraient être créés d'ici à 2035, grâce à des investissements dans les services de soins. La réduction des disparités entre les sexes dans l'emploi pourrait augmenter de 20 % le produit intérieur brut (PIB) par habitant dans toutes les régions du monde.

Lors de la CSW68, des gouvernements, des organisations de la société civile, des experts/tes et des militants/tes du monde entier se réuniront pour convenir de mesures et d'investissements

qui pourront mettre fin à la pauvreté des femmes et faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes. «

Ouverture de la CSW le lundi 11mars

Rencontre à la représentation permanente de la Belgique aux Nations-Unies avec l'ambassadeur M. Kridelka et les membres belges des différentes délégations ayant fait le déplacement, dont des représentantes de la société civile actives dans la défense des droits des femmes.

Ouverture officielle au siège des Nations-Unies de la CSW 2024 et interventions de différents dignitaires, dont le Président de la CSW 2024 (de nationalité philippine). Il insistera en particulier sur les éléments suivants : une attention particulière pour les femmes et les filles en situation de conflit; l'IA et l'égalité de genre; importance d'éradiquer la pauvreté qui touche plus particulièrement les femmes et l'importance du secteur privé et de ses investissements pour atteindre cet objectif..

Le Secrétaire Général des Nations-Unies est également intervenu: l'importance de la société civile et des ONG pour faire progresser les droits des femmes; les femmes sont les victimes des guerres menées par des hommes; le rôle des femmes dans les processus de décision et de paix; le fait que l'IA est dominée par les hommes et la fracture digitale touche principalement les femmes; la pauvreté a un visage féminin; l'importance de lutter contre les violences sexuelles faites aux femmes parfois au nom de traditions et coutumes; les femmes doivent être au centre de toutes les politiques de l'ONU.

Le Président de l'AG des Nations-Unies est également intervenu: la CSW est un moment extraordinaire de rencontre entre les politiques, les influenceurs, les ONG, la société civile pour l'amélioration des droits des femmes; 1/10 femme vit en situation d'extrême pauvreté dans le monde et l'importance dans ce cadre de l'accès à l'éducation, à la propriété; importance de soutenir le renforcement des compétences entrepreneuriales des femmes; urgence d'agir contre les violences sexuelles faites aux femmes dans les conflits armés; importance de la présence des hommes à la CSW pour qu'ils s'engagent pour les droits des femmes.

La directrice d'ONU femmes ensuite : les femmes sont les victimes de conflits déclenchés par des hommes; aucun objectif de développement ne peut être atteint sans une égalité homme-femme; les femmes en plus de leur travail passent 3h de plus que les hommes dans des tâches domestiques quotidiennes; l'égalité de genre est un bénéfice aussi pour l'économie et le développement; importance du financement au bénéfice des ONF féministes.

Participation au cours de la semaine aux « side events »

1. Side event organisé par plusieurs pays avec la participation de la Belgique (Mme Rutten, vice-présidente du gouvernement flamand pour la représentation belge): « Rendre les espaces sûrs pour les femmes et les filles dans les contextes digitaux »

La question de la sécurité des femmes et des filles dans les espaces digitaux est cruciale dans le contexte actuel où la technologie et internet jouent un rôle prépondérant dans notre vie quotidienne. Une analyse de cette thématique doit aborder plusieurs dimensions : les défis actuels, les implications pour les droits des femmes et des filles, ainsi que les stratégies potentielles pour améliorer la situation.

Défis actuels :

Les espaces numériques, bien qu'offrant d'immenses opportunités pour l'apprentissage, la communication et le développement personnel, présentent également des risques significatifs, particulièrement pour les femmes et les filles. Ces risques incluent le harcèlement en ligne, la cyberintimidation, le doxing, le revenge porn, et d'autres formes de violence basée sur le genre. Ces actes peuvent avoir des répercussions dévastatrices sur la santé mentale, la réputation et la sécurité des victimes, et peuvent même les dissuader d'utiliser les outils numériques et de participer pleinement à la société numérique.

La moitié des femmes ne se sentent pas en « sécurité » en ligne et cela est d'autant plus vrai pour les femmes exposées politiquement ou médiatiquement.

38% des femmes disent avoir expérimenté de la violence en ligne.

Implications pour les droits des femmes et des filles :

La non-sécurité des espaces numériques a des implications directes sur les droits des femmes et des filles. Elle limite leur droit à la liberté d'expression, à l'information, à l'éducation et à l'opportunité économique. De plus, cela peut renforcer les stéréotypes de genre et maintenir les femmes et les filles dans des rôles traditionnels, entravant leur capacité à innover et à contribuer à la société de manière significative.

Stratégies pour la sécurisation des espaces numériques :

Pour rendre les espaces numériques sûrs pour les femmes et les filles, plusieurs mesures doivent être prises :

Éducation et Sensibilisation : Il est crucial d'éduquer tous les utilisateurs d'Internet sur les droits numériques, le respect en ligne et les conséquences du harcèlement et de la violence basés sur le genre. Les campagnes de sensibilisation devraient cibler des publics de tous âges et milieux pour promouvoir une culture de respect et d'inclusion.

Cadre réglementaire et légal : Des lois et des réglementations doivent être mises en place pour protéger les femmes et les filles en ligne. Cela inclut des lois contre le harcèlement en ligne, la cyberintimidation, et la diffusion non consentie d'images intimes. Il est également important que ces lois soient appliquées efficacement.

Mécanismes de signalement et de soutien : Les plateformes en ligne doivent mettre en place des mécanismes clairs et accessibles pour signaler les abus et obtenir du soutien. Les victimes de harcèlement en ligne doivent avoir accès à des ressources pour les aider à gérer les conséquences de la violence numérique.

Participation et leadership des femmes : Encourager et soutenir la participation et le leadership des femmes dans le secteur technologique est essentiel pour créer des espaces numériques inclusifs et sûrs. Les femmes doivent être impliquées dans la conception, le développement et la gouvernance des technologies et des politiques en ligne.

En conclusion, la création d'espaces numériques sûrs pour les femmes et les filles est un enjeu complexe qui nécessite l'engagement de tous les acteurs de la société, y compris les gouvernements, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les individus. En adoptant une approche globale et coordonnée, il est possible de faire des espaces numériques des lieux de liberté, d'innovation et d'opportunité pour tous, sans distinction de genre.

2) Side event de l'UE: La protection sociale pour lutter contre la pauvreté touchant les femmes et les filles (transformative social protection)

Le concept de "protection sociale transformative" intègre de manière cruciale la dimension de genre pour s'attaquer non seulement aux inégalités économiques et sociales, mais également aux inégalités de genre profondément enracinées qui perpétuent la discrimination et l'exclusion. Cette approche reconnaît que les hommes et les femmes, ainsi que les personnes d'autres identités de genre, sont affectés différemment par la pauvreté, l'exclusion sociale et les crises économiques, et que les politiques et les programmes de protection sociale doivent être conçus de manière à répondre à ces besoins distincts.

La protection sociale transformative tenant compte de la dimension de genre vise à déconstruire les rôles et les stéréotypes de genre qui limitent les opportunités et les choix des individus, en particulier des femmes et des filles. Elle inclut des mesures telles que des allocations parentales équitables, des services de garde d'enfants accessibles et abordables, et des programmes de transfert de revenus qui ciblent spécifiquement les femmes et prennent en compte leurs rôles de soignantes non rémunérées.

En outre, cette approche cherche à renforcer l'autonomisation économique et sociale des femmes à travers des initiatives d'éducation, de formation professionnelle et d'accès aux ressources financières. En mettant l'accent sur l'égalité des genres, la protection sociale transformative vise à créer des conditions permettant aux femmes de participer pleinement à la vie économique, sociale et politique, tout en garantissant que les programmes de protection sociale soutiennent les droits et les besoins de toutes les personnes, indépendamment de leur genre.

En définitive, intégrer la dimension de genre dans la protection sociale transformative signifie reconnaître et aborder les inégalités de genre comme des éléments centraux de la pauvreté et de l'exclusion, et travailler activement à la construction de sociétés plus équitables et inclusives où tous les individus, quel que soit leur genre, ont accès à des opportunités égales et sont protégés contre les risques sociaux et économiques.

3) Side event de l'association « Regard de femmes » au siège de l'OIF à NYC: les élues au service des politiques publiques contre la pauvreté des femmes.

L'association française "Regards de Femmes" est une organisation reconnue en tant qu'ONG auprès du Conseil économique et social de l'ONU. Elle se mobilise pour dénoncer les stéréotypes de genre, promouvoir la parité politique et professionnelle, et lutter contre les violences faites aux femmes. Elle organise divers événements et projets, visant à renforcer la présence et la participation des femmes dans différents secteurs de la société.

La présidente du réseau des femmes de l'APF a eu l'occasion de présenter aux participantes le réseau et ses actions et notamment l'atelier de leadership féminin en français organisé chaque année à l'attention des femmes élues.

Présence et interventions également de femmes parlementaires africaines (côte d'ivoire, Bénin) qui ont évoqué les politiques de quota pour garantir une présence de femmes dans les hémicycles parlementaires.

Intervention également de l'ancienne ministre française Mme Schiappa qui est principalement intervenue sur le rôle des femmes dans les structures d'économie solidaire.

Il est essentiel de briser les chaînes de la pauvreté qui entravent le potentiel des femmes, en reconnaissant le rôle crucial que jouent les élues dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques dédiées.

L'importance de la représentation féminine :

La représentation des femmes dans les sphères décisionnelles est essentielle pour garantir que les politiques publiques reflètent les réalités et les besoins spécifiques des femmes

Les élues ont le pouvoir et la responsabilité de porter les voix des femmes les plus vulnérables et de les transformer en actions concrètes et législatives

Lutte contre la pauvreté des femmes :

La pauvreté des femmes n'est pas simplement un problème économique, mais une question de droits humains qui exige des réponses globales et sensibles au genre."

Les politiques publiques contre la pauvreté doivent adopter une approche holistique, s'attaquant non seulement aux symptômes mais aussi aux racines structurelles de la pauvreté féminine, telles que les inégalités de salaire, le manque d'accès à l'éducation et les soins de santé, et les barrières au marché du travail.

Actions et engagements :

- un engagement renforcé pour des programmes d'éducation et de formation professionnelle spécifiquement destinés aux femmes, pour leur offrir de meilleures opportunités d'emploi et un chemin vers l'indépendance économique.
- il est impératif de développer des systèmes de soutien social qui répondent aux besoins spécifiques des femmes, en particulier celles qui sont mères, célibataires ou issues de milieux défavorisés."

Appels à l'action :

garantir que les budgets alloués aux politiques publiques intègrent une perspective de genre, afin que les ressources soient distribuées équitablement et répondent efficacement à la lutte contre la pauvreté des femmes

il est temps d'adopter et de renforcer les législations qui protègent les femmes de la discrimination économique et promeuvent l'égalité des chances pour toutes

Conclusion :

Les élues doivent être à l'avant-garde de la lutte contre la pauvreté des femmes, en utilisant leur plateforme et leur influence pour instaurer des changements significatifs et durables.

En travaillant ensemble, gouvernement, organisations non gouvernementales et société civile, nous pouvons construire un avenir où aucune femme n'est laissée pour compte.

4) Side event de l' Union Inter-parlementaire (UIP): la représentation des femmes dans les instances politiques.

La représentation des femmes dans les parlements du monde continue de progresser, mais à un rythme lent. Malgré une augmentation globale, la parité entre les hommes et les femmes reste un objectif lointain. En 2020, la proportion de femmes parlementaires dans le monde a atteint un nouveau record de 25,5%, en hausse de 0,6 point par rapport à 2019. Cependant, les défis persistent, notamment la discrimination, les normes culturelles restrictives, la violence et les obstacles financiers rencontrés par les femmes en politique.

Des mesures comme les quotas électoraux ont montré leur efficacité pour augmenter le nombre de femmes élues, avec des pays utilisant des quotas enregistrant en moyenne un nombre plus élevé de femmes parlementaires. Les Amériques mènent avec 32,4% de femmes parlementaires, tandis que des avancées significatives ont également été notées en Afrique subsaharienne et en Europe. Cependant, à ce rythme, il faudrait encore environ 50 ans pour atteindre la parité dans les parlements mondiaux.

Les impacts de la pandémie de COVID-19 ont également été notés, avec des répercussions négatives sur les élections et la représentation des femmes, mais la transition vers le travail à distance et l'utilisation des technologies pourrait offrir de nouvelles opportunités pour les femmes en politique.

En résumé, bien que des progrès soient en cours, les parlements du monde doivent encore œuvrer pour devenir plus inclusifs en intégrant des perspectives de genre dans leur fonctionnement et en promouvant une meilleure inclusion des femmes dans la politique.

Pour plus de renseignements et statistiques, il est renvoyé aux publications annuelles de l'UIP sur « les femmes au parlement », regard sur l'année écoulée (dernière édition 2023)

5) Concertation de haut niveau de l'OIF : « L'autonomisation des femmes francophones: levier pour une inclusion économique durable »

Créer, innover et entreprendre en français ne se limite pas à l'utilisation d'une langue ; c'est plonger dans un univers culturel riche qui a façonné des siècles de littérature, de pensée philosophique, de révolutions scientifiques et de réussites artistiques. C'est s'appuyer sur un héritage profond tout en s'adressant à la francophonie mondiale, un espace dynamique et diversifié de plus de 300 millions de personnes.

Entreprendre en français, c'est aussi valoriser la diversité et promouvoir l'inclusion. La langue française, avec ses multiples variantes régionales et nationales, est un vecteur d'identités plurielles. Elle permet aux entrepreneurs de communiquer leurs idées, partager leurs innovations et connecter avec des marchés variés, tout en restant ancrés dans leur contexte culturel.

Innover en français, c'est tirer parti d'un réseau global de ressources, de collaborations et de soutiens. De nombreux pôles d'innovation, incubateurs, et espaces de co-working francophones offrent un terreau fertile pour les idées nouvelles, facilitant les échanges et la mise en réseau entre créateurs, chercheurs et entrepreneurs.

Créer en français, c'est contribuer à une tradition riche tout en la réinventant. La langue française est un terrain de jeu pour les esprits créatifs, un espace où les mots peuvent devenir des outils pour exprimer des concepts novateurs, raconter des histoires captivantes ou concevoir des solutions originales aux défis contemporains.

Finalement, créer, innover et entreprendre en français, c'est s'ouvrir au monde tout en affirmant une identité. C'est participer à une économie mondialisée sans renoncer à ses racines. C'est accepter de jouer un rôle actif dans la francophonie, une communauté mondiale unie par la langue mais enrichie par la diversité de ses membres. C'est, en somme, choisir un chemin où les affaires rencontrent la culture, où la tradition se marie à la modernité, et où chaque mot peut devenir le vecteur d'un changement positif.

La francophonie représente un marché économique majeur avec plus de 300 millions de francophones à travers le monde. Entreprendre en français, c'est donc s'ouvrir à un marché diversifié et en expansion. Les entreprises qui choisissent d'opérer dans cette langue peuvent accéder directement à un large bassin de consommateurs, partenaires et talents. En outre, ce choix peut s'avérer stratégique pour se démarquer sur des marchés saturés où la concurrence en anglais est plus rude.

Innovation et Francophonie :

Innover en français c'est aussi participer à un écosystème riche en recherche et développement. De nombreux pays francophones sont à la pointe dans des secteurs tels que la santé, l'énergie, l'environnement et les technologies de l'information. Les entrepreneurs et les entreprises qui s'engagent dans ces domaines en français peuvent bénéficier d'un accès privilégié à des réseaux de recherche et d'innovation, des subventions et des collaborations internationales.

Développement Économique et Création de Valeur :

Créer en français n'est pas seulement un choix culturel; c'est une démarche économique qui valorise et promeut le patrimoine linguistique tout en générant de la valeur ajoutée. Les produits et services développés avec une identité francophone distincte peuvent capter un segment de marché spécifique, suscitant l'intérêt des consommateurs en quête d'authenticité et de nouveauté.

L'Entrepreneuriat Francophone :

Entreprendre en français, c'est aussi encourager l'entrepreneuriat dans un cadre linguistique commun, facilitant les échanges commerciaux, les partenariats et l'expansion internationale. Les structures d'accompagnement et les réseaux d'entrepreneurs francophones offrent des ressources précieuses pour le développement des affaires, du financement à la mentorat, en passant par la mise en réseau.

Compétitivité sur la Scène Internationale :

Adopter le français comme langue d'entreprise peut également constituer un avantage concurrentiel sur la scène internationale. Il permet de se distinguer dans des secteurs où la concurrence est intense et de construire des relations de confiance avec les partenaires et clients francophones. De plus, la maîtrise du français ouvre les portes des organisations internationales où cette langue est souvent utilisée.

Conclusion :

Créer, innover et entreprendre en français ne se réduit donc pas à une démarche culturelle; c'est une stratégie économique pertinente. C'est exploiter le potentiel d'un marché vaste et diversifié, tout en contribuant au dynamisme économique de la francophonie. Dans un monde

globalisé, la langue devient un outil stratégique, un pont entre les cultures et un facteur de compétitivité économique.

Entreprendre en français et la dimension de genre :

Les femmes représentent environ 50% de la population mondiale, 55% des diplômés et 80% de la décision d'achat, jouant un rôle crucial dans le développement socio-économique de chaque nation. Or, les femmes sont représentées de manière disproportionnée parmi les personnes vivant dans la pauvreté. Selon la Banque mondiale, environ 2,4 milliards de femmes en âge de travailler ne bénéficient pas de l'égalité des chances économiques et 178 économies maintiennent des obstacles juridiques qui empêchent leur pleine participation à la vie économique. De tels déséquilibres mettent en exergue des inégalités profondément enracinées dans les structures économiques, sociales et politiques à travers le monde, qui alimentent à leur tour un cercle vicieux de discrimination et d'exclusion.

L'espace francophone, fort de sa riche diversité politico-géographique, culturelle et linguistique, est idéalement positionné pour dynamiser l'émancipation économique des femmes. Dans sa « Stratégie économique pour la Francophonie 2020-2025 », ses Etats et gouvernements membres ont affirmé leur ambition de bâtir un « espace de prospérité partagée, durable et inclusive en favorisant la création d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes, en soutenant l'entrepreneuriat ».

Dans cette optique, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a pris l'initiative de lancer depuis 2020 plusieurs projets phares, à fort impact qui marquent son engagement à lutter contre la pauvreté des femmes et à encourager leur pleine intégration économique.

Le projet "La Francophonie avec Elles" de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) est un fonds conçu pour soutenir les femmes touchées par des crises, comme celle de la Covid-19. Ce dispositif vise particulièrement à renforcer l'autonomisation économique et sociale des femmes en situation de vulnérabilité, avec un accent sur le développement durable. Le Fonds a été mis en place en réponse aux impacts négatifs de la pandémie, qui ont particulièrement affecté les femmes dans les pays francophones.

Initié en juillet 2020, le Fonds a pour objectif principal de soutenir des actions sur le terrain visant à renforcer l'autonomie économique et sociale des femmes dans une perspective de développement durable. Ses objectifs spécifiques incluent l'amélioration de la participation et de l'inclusion des femmes dans la vie économique et sociale, l'amélioration de leur accès aux formations professionnelles, et le soutien au développement d'activités génératrices de revenus pour les femmes.

Depuis sa création, le Fonds a déjà soutenu des centaines de projets et bénéficié à des dizaines de milliers de femmes dans divers pays francophones, contribuant ainsi à accroître leur autonomie financière et à améliorer leur qualité de vie ainsi que celle de leurs familles et de leurs communautés.

Les missions économiques francophones:

Le projet des missions économiques et commerciales de la Francophonie vise à intensifier les échanges économiques au sein de l'espace francophone en permettant à des entreprises ayant une maturité à l'international et venant de toutes les régions francophones, notamment celles portées par les femmes, de se rencontrer, de discuter de leurs projets de développement et

d'investissement et de diversifier leurs partenariats commerciaux, industriels ou financiers. En ciblant les femmes entrepreneures, en les accompagnant vers de nouveaux débouchés et partenariats hors des frontières nationales qui leur sont accessibles, le projet leur permet de jouer un rôle plus important, de créer des effets d'entraînement dans la création de richesses, de valeur ajoutée et d'emplois, non seulement pour elles, mais encore pour beaucoup d'autres femmes.

L'OIF s'efforce d'inclure dans les missions économiques des femmes entrepreneures (30%).

Deux missions sont prévues en 2024: en Roumanie et au Québec.

Il est également rappelé que le sommet de la Francophonie est « Innovation et entrepreneuriat féminin ».

La concertation de haut niveau fut également l'occasion d'entendre des témoignages concrets de femmes entrepreneures, dont le projet d'une jeune entrepreneuse sénégalaise (entreprise BIOSENE, transformation de matières premières pour exportation) qui a participé à une mission économique de l'OIF au Liban (retour d'expérience).

- 6) Side event du réseau francophone pour l'égalité homme-femme de l'OIF: « Accélérer la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles en s'attaquant à la pauvreté et en renforçant les institutions et le financement dans une perspective d'égalité entre les hommes et les femmes »

Le Réseau francophone pour l'égalité femmes-hommes (RF-EFH) de l'OIF, composé de 52 associations membres, a pour mission de promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes dans l'espace francophone. Il vise à suivre la mise en œuvre des engagements internationaux sur l'égalité des sexes, mobiliser le plaidoyer et renforcer la visibilité des acteurs francophones de l'égalité femmes-hommes au niveau international.

La Thématique prioritaire de la CSW de cette année et le thème d'examen sont critiques pour les pays en développement comme ceux développés. C'est pourquoi, le RF-EFH a jugé opportun de nous interroger sur les réelles opportunités et perspectives d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes en faveur des femmes de l'espace francophone.

Éléments de discussion : Découverte, partager, évaluation des programmes et des politiques publiques des gouvernements et institutions y compris ceux des financements francophones dans nos pays et régions : état des lieux et perspectives.

Une ministre malgache est intervenue pour rappeler l'importance de l'accès aux financements pour les femmes. Elle est revenue sur les rôles positifs des Fonds de l'OIF pour les femmes (fonds de solidarité numérique, de soutien à la jeunesse, de développement économique et social). Elle a souligné l'importance d'une approche holistique pour lutter contre la pauvreté des femmes.

La présidente du réseau des femmes qui participait au panel est revenue sur le concept et l'importance des budgets sensibles au genre.

Une représentante de l'ONU a présenté le fonds spécial des Nations-Unies pour l'élimination de la violence faite aux femmes. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes offre des subventions pour des projets visant à réduire systématiquement et potentiellement éliminer la violence contre les femmes et les filles. Depuis 1996, il a soutenu 646 initiatives dans 140 pays, en travaillant avec des organisations de la société civile pour prévenir la violence, améliorer l'accès aux services et renforcer l'application des lois et politiques relatives à la violence basée sur le genre. Ce fonds a distribué 225 millions de dollars depuis sa création.

Cette année l'accent est mis sur l'aide aux associations qui luttent contre les violences envers les femmes marginalisées pour des subsides de 150.000 à 1.000.000 de dollars sur quatre ans.

7) Evénement du réseau des femmes parlementaires de l'APF:« budget sensible au genre »

Un budget sensible au genre est une approche de la planification budgétaire et de l'allocation des ressources qui tient compte des différentes nécessités et contributions des femmes et des hommes au sein de la société. Cette méthode vise à s'assurer que les politiques budgétaires, les programmes et les allocations reflètent les besoins spécifiques des individus en fonction de leur genre, et qu'ils contribuent à promouvoir l'égalité entre les sexes et à combattre les inégalités.

Plutôt que d'être un budget séparé pour les femmes, un budget sensible au genre implique l'analyse de l'ensemble du budget à travers une lentille de genre pour identifier comment les différentes allocations influencent les inégalités entre les hommes et les femmes. Cela inclut l'examen des impacts et des conséquences des dépenses et des revenus sur les femmes et les hommes, ainsi que l'ajustement des politiques et des allocations budgétaires pour promouvoir l'égalité des sexes.

En pratique, cela peut signifier allouer plus de ressources à des services qui bénéficient particulièrement aux femmes ou aux filles, tels que la santé reproductive ou l'éducation des filles. Cela peut également signifier réajuster les dépenses dans d'autres domaines pour s'assurer qu'ils ne perpétuent pas les inégalités de genre ou ne favorisent pas indirectement un sexe par rapport à l'autre.

L'objectif est de créer des politiques et des programmes qui réduisent les inégalités de genre et favorisent le développement et le bien-être de tous les membres de la société, tout en reconnaissant et en abordant les besoins et les défis spécifiques rencontrés par les femmes et les filles

Les budgets sensibles au genre sont un aspect crucial de la planification budgétaire et financière, visant à promouvoir l'égalité entre les sexes et à réduire les disparités. Voici des éléments de langage sur leur importance :

Equité et justice sociale : Les budgets sensibles au genre garantissent que les ressources sont allouées de manière équitable entre les hommes et les femmes, contribuant ainsi à combattre les inégalités et à promouvoir la justice sociale.

Efficacité des politiques publiques : En tenant compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes, ces budgets permettent de concevoir des politiques publiques plus efficaces et plus pertinentes, qui répondent mieux aux besoins de toute la population.

Croissance économique inclusive : L'intégration du genre dans la planification budgétaire favorise une croissance économique inclusive qui bénéficie à tous les membres de la société, en assurant que personne n'est laissé pour compte.

Amélioration des conditions de vie : Les budgets sensibles au genre contribuent à améliorer les conditions de vie des femmes et des filles, notamment en matière de santé, d'éducation et d'emploi, ce qui a un impact positif sur l'ensemble de la société.

Renforcement de la démocratie : En impliquant les femmes et les hommes de manière égale dans le processus budgétaire, on renforce la démocratie et la participation citoyenne, ce qui conduit à des décisions plus inclusives et représentatives.

Respect des engagements internationaux : L'adoption de budgets sensibles au genre est également un moyen pour les États de respecter leurs engagements internationaux en matière d'égalité des sexes, tels que les Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Transformation sociale : Enfin, ces budgets ne sont pas seulement un outil de gestion financière, mais aussi un levier de transformation sociale, visant à modifier les structures et les normes qui perpétuent les inégalités entre les sexes.

En intégrant la dimension de genre dans la planification budgétaire, les décideurs peuvent ainsi s'assurer que les fonds publics sont utilisés de manière à promouvoir une société plus juste, égalitaire et prospère.

Mme Cassart a eu l'occasion de présenter les dispositions légales et réglementaires qui imposent en Fédération Wallonie-Bruxelles l'établissement de budgets sensibles au genre tant au niveau de l'exécutif qu'au niveau des parlements et les tests genre établis pour l'examen par le parlement des projets de décret.

Elle s'est attardée plus spécifiquement sur le budget du parlement tout en soulignant que la technique utilisée était identique pour le budget de la fédération en général:

Le Gouvernement de la FWB a établi une méthode permettant l'intégration de la dimension genre dans l'ensemble du cycle budgétaire relativement simple puisque basée sur un système binaire oui/non (pas de place pour le peut-être, le pourquoi pas) de manière à pouvoir attribuer un seul et même code « genre » à un article budgétaire. C'est ce qu'on appelle la **catégorisation des dépenses**.

Ces codes sont au nombre de 4 et sont définis comme suit :

- 1 : **Dépenses neutres** – non susceptibles d'avoir un impact sur le genre, on parlera, le plus souvent de dépenses liées au fonctionnement (achat d'imprimante, de mobilier de bureau,...).
- 2 : **Dépenses spécifiques** attribuées à des activités favorisant l'égalité entre H/F. Par exemple, la promotion du sport féminin.
- 3 : **Dépenses à genrer** c-à-d toute ou une partie des dépenses sont susceptibles d'avoir un impact sur les H/F. Cela ne signifie absolument pas qu'un problème ou déséquilibre

existe, ni même qu'une action doit être entreprise. Par contre, il faudra analyser les politiques ou au sien des administrations d'évaluer si tout a été mis en œuvre pour rendre cette dépense la plus équitable possible.

- Et enfin le code 4 qui correspond aux **Dépenses non classifiées** car attribuées à un autre organisme ou niveau de pouvoir.

Enfin une règle fondamentale : on ne peut associer qu'un seul code à un crédit budgétaire.

Une experte mandatée par l'APF pour établir une législation-type à destination des parlements francophones (corpus législatif) est également intervenue sur cette thématique en expliquant les méthodologies idéales dans ce domaine: une loi, une circulaire budgétaire, une évaluation ex-ante et un rapport ex-post. Elle a évoqué un cas de bonne pratique au Rwanda.

8) Rencontre avec la secrétaire générale adjointe de l'ONU: les violences sexuelles en situation de conflits armés

Le Secrétariat général adjoint à l'ONU sur les violences sexuelles en conflit, actuellement Pramila Patten, joue un rôle crucial en sensibilisant et en mobilisant des actions contre ces violences. Le bureau publie le Rapport du Secrétaire général sur les violences sexuelles liées aux conflits, qui met en lumière de nouvelles préoccupations et documente des cas de violence sexuelle en tant que tactique de guerre.

Les violences sexuelles faites aux femmes et aux filles dans des situations de conflits armés représentent une violation grave des droits humains et sont utilisées comme tactique de guerre pour terroriser et démanteler les communautés. Ces violences incluent le viol, l'esclavage sexuel, la prostitution forcée, la grossesse forcée, l'avortement forcé, la stérilisation forcée et le mariage forcé. Elles sont souvent perpétrées par des membres de groupes armés, qu'ils soient étatiques ou non, et les victimes sont fréquemment perçues comme appartenant à des groupes minoritaires politiques, ethniques ou religieux, ou ciblées en raison de leur orientation sexuelle ou identité de genre.

La plupart des cibles de ces violences dans les conflits sont des femmes et des filles, mais les hommes et les garçons peuvent également en être victimes, en particulier dans des contextes de détention. La violence sexuelle dans les conflits peut entraîner de graves traumatismes physiques et psychologiques, y compris l'infection par le VIH et parfois la mort. En plus de ces effets immédiats, les victimes font souvent face à la stigmatisation et au rejet par leurs familles et communautés.

Pour répondre à ces atrocités, la communauté internationale, y compris les opérations de maintien de la paix de l'ONU, adopte une approche globale et coordonnée. Cela comprend la documentation des tendances et des schémas de violences sexuelles liées aux conflits, la négociation avec les parties au conflit pour mettre fin à ces violences, la sensibilisation pour changer les attitudes qui normalisent la violence sexuelle, et la construction de la capacité des institutions nationales et des organisations de la société civile pour aborder ces préoccupations. Des efforts sont également faits pour soutenir les enquêtes nationales et les poursuites

judiciaires des crimes de violence sexuelle et promouvoir la participation sûre des victimes et des témoins dans les processus judiciaires.

Les résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU, telles que la résolution 1960, fournissent un système de responsabilité pour les violences sexuelles liées aux conflits et appellent les pays à établir des engagements spécifiques et limités dans le temps. Les programmes de l'ONU Femmes soutiennent l'engagement des femmes dans tous les aspects de la consolidation de la paix, vers des sociétés plus inclusives et égalitaires qui peuvent mettre fin à la discrimination de genre et résoudre les conflits sans violence.

Il est essentiel de traiter les victimes de violences sexuelles avec humanité, en respectant pleinement leur vie privée et en maintenant la confidentialité la plus stricte en répondant à leurs besoins. Il est crucial qu'elles aient un accès inconditionnel à des soins médicaux de qualité et en temps opportun pour réduire le risque de maladies transmises sexuellement et obtenir un accès à la contraception d'urgence. Les victimes peuvent également avoir besoin de soutien psychosocial, d'aide juridique et de protection pour empêcher de nouvelles attaques et persécutions.

Une équipe spéciale dirigée par l'envoyée spéciale de l'ONU pour la violence sexuelle en conflit, Pramila Patten, a été établie pour enquêter sur les incidents rapportés de violence sexuelle lors des attaques du Hamas sur Israël, y compris le viol et le viol en groupe, qui sont soupçonnés de faire partie des atrocités. L'équipe de l'ONU recueille des preuves et a contacté à la fois des sources institutionnelles et de la société civile. Ils ont également été en contact avec le ministère israélien de la Justice concernant ces allégations.

La Commission d'enquête de l'ONU, établie par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, est également impliquée, avec un mandat pour collecter des preuves et identifier les auteurs de crimes internationaux. Cette commission se prépare à publier un appel public à soumissions pour recueillir des preuves sur la violence sexuelle alléguée par le Hamas.

Les actions et les enquêtes de l'ONU suivant les attaques du 7 octobre par le Hamas représentent un effort concerté pour traiter et documenter les violations des droits humains et pour garantir la responsabilité de ceux responsables. Ces efforts soulignent également l'engagement de l'ONU à soutenir les victimes et à rechercher la justice pour les actes de violence survenus.

La Secrétaire générale adjointe a fait part de son témoignage et de ses constatations horribles (et notamment des cas de viols lors des attaques du Hamas) suite à son enquête (rapport remis il y a peu de temps au SG des Nations-Unies). Son enquête se fonde sur la consultation de documents, des visites de terrain, des témoignages et l'analyse de plus de 5000 photos, des réunions avec les autorités policières et judiciaires et des entrevues confidentielles avec des anciens otages...

La situation en Ukraine et les crimes de guerre perpétrés par les forces russes ont également été abordés.

9) Side event de la Coordination francophone pour le lobby européen des femmes: Égalité salariale.

L'inégalité salariale entre hommes et femmes, souvent désignée comme l'écart de rémunération de genre, est un problème persistant à l'échelle mondiale. Elle se réfère à la différence systématique et persistante entre les revenus moyens des hommes et ceux des femmes qui travaillent. Bien que l'écart varie d'un pays à l'autre, les femmes gagnent en moyenne moins que les hommes dans pratiquement toutes les nations et secteurs d'activité.

Cette inégalité peut être attribuée à divers facteurs, dont la ségrégation professionnelle (les femmes et les hommes travaillent souvent dans différents secteurs et métiers, les domaines dominés par les femmes étant généralement moins rémunérés), les disparités dans les responsabilités familiales (les femmes assument une plus grande part des soins et du travail domestique, ce qui peut limiter leur disponibilité pour le travail rémunéré ou les carrières exigeantes), et la discrimination de genre directe (les femmes sont souvent payées moins que les hommes pour le même travail ou pour un travail de valeur égale).

L'inégalité salariale a des conséquences profondes non seulement pour les femmes, mais aussi pour l'économie dans son ensemble, car elle réduit le potentiel économique global et contribue à la persistance de la pauvreté. Lutter contre l'écart de rémunération de genre nécessite des interventions politiques ciblées, telles que l'application de lois sur l'égalité de rémunération, le soutien à l'équilibre travail-vie personnelle pour les deux sexes, et la promotion de l'accès des femmes à l'éducation et à la formation professionnelle dans des domaines à haute rémunération. La sensibilisation et l'éducation continue sur ces questions sont essentielles pour parvenir à une société plus équitable et juste.

Les statistiques récentes révèlent que l'écart salarial entre les hommes et les femmes persiste dans différents pays, démontrant une disparité constante dans les revenus entre les sexes.

Aux États-Unis, malgré de légères fluctuations, l'écart salarial entre les genres est resté relativement stable au cours des deux dernières décennies. En 2021, les femmes travaillant à temps plein et toute l'année gagnaient en moyenne 84 % de ce que leurs homologues masculins gagnaient. Les causes de cet écart sont complexes, impliquant des facteurs tels que la ségrégation professionnelle, les différences d'expérience de travail et le niveau d'éducation. De plus, les dynamiques sociétales et familiales jouent un rôle, avec différentes pressions et attentes placées sur les hommes et les femmes concernant le travail et les responsabilités familiales.

Au Royaume-Uni, la situation reflète une tendance similaire d'inégalité persistante, bien qu'avec des nuances entre différents groupes d'âge et types d'emploi. L'écart salarial est moins prononcé chez les employés plus jeunes, mais s'élargit considérablement pour ceux âgés de 40 ans et plus. Les employées à temps plein de cette tranche d'âge plus âgée subissent un écart salarial beaucoup plus important par rapport à leurs homologues plus jeunes. L'écart varie selon les différents secteurs et types de travail, indiquant des problèmes systémiques au sein de la main-d'œuvre qui affectent les disparités salariales. Il est important de noter qu'il y a eu des progrès dans certains domaines, comme une diminution de l'écart salarial entre les managers, les directeurs et les cadres supérieurs depuis la pandémie.

Il est également rapporté que l'écart salarial entre les genres aux États-Unis s'est réduit au plus bas jamais enregistré, indiquant des progrès, bien que les détails et l'ampleur de ce changement ne soient pas spécifiés.

Ces statistiques soulignent les défis continus dans la réalisation de l'égalité salariale entre les genres à l'échelle mondiale. La persistance de l'écart salarial suggère que, bien que certains progrès aient été réalisés, il reste encore un travail significatif à accomplir pour aborder les causes sous-jacentes des disparités salariales basées sur le genre.

En Europe, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes reste un problème significatif malgré des avancées dans certaines régions. Il n'existe pas de statistique européenne uniforme mesurant cet écart de manière ajustée (c'est-à-dire entre femmes et hommes aux caractéristiques identiques). L'écart reflète en grande partie des différences de volume de travail annuel, étant donné que les femmes sont moins souvent en emploi et plus souvent à temps partiel. En 2021, les femmes en France percevaient en moyenne une rémunération nette inférieure de 15 % à celle des hommes quand le volume de travail est inclus. Une nouvelle directive de l'Union européenne, entrée en vigueur le 10 mai 2023, impose aux entreprises de partager les informations salariales et d'agir en cas d'écart de plus de 5 % entre les genres.

Selon l'ADP Research Institute, l'égalité salariale progresse lentement en Europe. En moyenne, 34 % des travailleurs et 25 % des travailleuses estiment que leur entreprise a avancé dans le domaine de l'égalité salariale au cours des trois dernières années, avec des variations notables selon les pays. Les augmentations salariales récentes ne suivent pas le rythme entre les genres ; les femmes s'attendent à des augmentations moins élevées que les hommes. En effet, en 2023, les femmes attendent en moyenne une augmentation de salaire de 6 % contre 6,6 % pour les hommes.

10) Side event: Réseau égalité Femme-Homme de l'OIF: le matrimoine

Le concept de « matrimoine » vient du latin « maternus », qui signifie « maternel », et fait référence à l'héritage culturel et historique transmis par les femmes, en parallèle au « patrimoine », souvent associé à l'héritage des hommes. Ce terme cherche à mettre en lumière et à reconnaître la contribution des femmes à l'histoire, à la culture, à l'art et à la société en général, qui a souvent été négligée ou occultée.

Le matrimoine inclut non seulement les œuvres d'art, littéraires, scientifiques et techniques créées par des femmes, mais aussi des traditions orales, des savoirs-faire, des pratiques culturelles et des contributions sociales. En valorisant le matrimoine, on vise à rééquilibrer la représentation des genres dans l'histoire culturelle, à favoriser une plus grande égalité et à enrichir notre compréhension du passé et du présent à travers une perspective plus inclusive.

L'intérêt pour le matrimoine a grandi au fil des années, menant à la création de festivals, de programmes éducatifs et de projets de recherche dédiés à la mise en avant des contributions féminines dans différents domaines. Cela permet non seulement de reconnaître et de célébrer les réalisations des femmes à travers l'histoire, mais aussi d'inspirer les générations futures à reconnaître et à valoriser la diversité et l'égalité dans le patrimoine culturel.

L'invisibilité de la femme a mené et a contribué à la marginalisation, à la pauvreté et à la fragilisation de la femme et à la pauvreté.

Il a fallu attendre 1980 pour qu'une femme soit admise à l'académie française (11 femmes auj. pour 40 hommes).

Le matrimoine permet de renforcer avec le temps l'image que les femmes ont d'elles-mêmes et l'image que les hommes ont des femmes.

- 11) Participation à la réunion de « débriefing » et « retour d'expérience » à la représentation de la Belgique auprès de l'ONU en présence des autres membres de délégations belges, en ce compris de la société civile.